Arrêtés des 18 mai, 21 juin, 16 juillet, 5 août 1963 portant nomination en qualité de contrôleurs et d'inspecteurs stagiaires des douanes.

Par arrêté en date du 18 mai 1963, sont nommés en qualité de contrôleurs stagiaires des douanes, indice brut 210 :

MM. Taleb Mohammed.

Elaïdi Ben M'hamed.

Abès Ismaïl.

Mouelfi Abdesslam

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

Par arrêté en date du 21 juin 1963, sont nommés en qualité d'inspecteurs stagiaires des douanes, indice brut 265 :

MM. Mrabti Abdelkader.

Bouchaïb Kamel.

Tarafi Benaïssa.

Areski Mohand.

Nekhoul Boualem.

Haddam Mohamed Mahmoud.

Moulay Habib.

Bellahcène Ahmed

Bendaoud Mustapha.

Rezazgui Hadj-Bachir.

Belkacem Mustapha.

Dib Abderrezak.

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

Par arrêté en date du 21 juin 1963, sont nommés en qualité de contrôleurs stagiaires des douanes, indice brut 210 :

MM. Benzaïd Abdesslam.

Bellal Mohamed Salah.

Traïffa Salah.

Boudjebir Mohamed.

Hachemi Abdelkader.

Bensalhi Ismet Hosseïn.

Hachemi Abdelrahmane.

Medhar Mohamed.

Baliouze Madani.

Znagui Mohamed.

Benmahdi Moulay.

Gaouar Djamal Eddine.

Bereksi Reguig.

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

Par arrêté en date du 16 juillet 1963, sont nommés en qualité de contrôleurs stagiaires des douanes, indice brut 210 :

MM. Nekkab Abdelkader.

Tahri Okacha.

Nour Abdelhamid.

Ketita Mohamed.

Missoum Mohamed.

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

Par arrêté en date du 5 août 1963, sont nommés en qualité d'inspecteurs stagiaires des douanes, indice brut 265 :

MM. Kacem Nour-Eddine.

Bereksi Abderrezak.

Bounaki Mohamed.

Lagha Ali.

Bakhta Hamid.

Younès Bouacida-Daïf.

Khiter Abdelmadjid.

Mekkaoui Abdelhamid

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation des intéressés dans leurs fonctions.

Arrêté du 25 juillet 1963 portant nomination en qualité de chef d'atelier, du centre mécanographique du trésor.

Par arrêté en date du 25 juillet 1963, est nommé en qualité de chef d'atelier, 1er échelon, indice brut 355, M. Saker Abdesslam.

Ledit arrêté prend effet à compter de la date d'installation de l'intéressé dans ses fonctions.

Arrêté du 7 août 1963 portant délégation dans les fonctions de contrôleurs financiers.

Par arrêté en date du 7 août 1933, sont délégués dans les fonctions de contrôleurs financiers de 2ème classe, 1er échelon, à compter du 1er juillet 1963 :

M.M. Kara-Terki Ahmed

Matallah Tayeb.

chargés respectivement du contrôle financier auprès des établissements publics et organismes ci-après :

— Office national de la réforme agraire (O.N.R.A.).

— Caisse algérienne de crédit agricole mutuel (C.A.C.A.M.).

— Caisse centrale des Ex-S.A.P.

— Caisse des prêts agricoles (C.P.A.).

— Office algérien d'action commerciale (O.F.A.L.A.C.).

— Caisse de solidarité des départements et communes d'Algérie (C.S.D.C.A.).

— Office algérien interprofessionnel des céréales (O.A.I.C.).

— Comité professionnel de la meunerie (C.P.N.A.).

— Caisse générale des retraites de l'Algérie (C.G.R.A.).

— Caisse algérienne d'intervention économique (C.A.I.E.).

Arrêté du 16 août 1963 portant nomination en qualité d'attachés d'administration .

Par arrêté en date du 16 août 1963, sont nommés en qualité d'attachés d'administration, 2ème classe, 1er échelon :